

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE33058 - "Vallée du Medemberbach"

La présente annexe indique, compte tenu des données disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*);
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000..

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie précisées, en particulier pour les surfaces en ce qui concerne les habitats naturels et les effectifs de populations en ce qui concerne les espèces, sur base des meilleures connaissances disponibles. La précision de ces données devra être poursuivie.

Le site BE33058 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Le site de la vallée du Medemberbach est composé de milieux forestiers, de milieux prairiaux, de milieux ouverts non prairiaux et de plans d'eau s'articulant tout au long de la vallée, de la source jusqu'à sa confluence avec l'Our, non sans oublier les affluents. Il s'agit d'une belle vallée ardennaise du bassin de l'Our comprenant un pourcentage important d'habitats Natura 2000, mais également des habitats d'intérêt patrimoniaux, des mises à blanc en fond de vallée, des zones agricoles plus ou moins intensives et, de manière générale, une grande qualité paysagère. L'essentiel des forêts d'intérêt communautaire sont des hêtraies acidophiles à luzule blanche se situant dans la moitié nord du site, sur les pentes de sol brun surplombant le fond de vallée. Y existe également quelques lambeaux de landes sèches. Celles-ci, ainsi que certains coupes feu et sentiers, offrent des stations pour le lycopode en massue.

Les aulnaies rivulaires composent le second habitat forestier visé par la Directive Habitats. Elles s'étirent tout le long du Medemberbach et sont un habitat prioritaire.

Les milieux ouverts d'intérêt communautaire offrent une belle variété d'habitats et d'espèces caractéristiques associées. Les milieux aquatiques comprennent les eaux courantes du Medemberbach et affluents ainsi que les plans d'eau végétalisés ou non. Bordant ces cours d'eau, le site compte des mégaphorbiaies à reine des prés.

La plus grande superficie d'habitat ouvert participant à la justification de la désignation du site dans le réseau Natura 2000 est recouverte par les prés de fauche maigres de basse et haute altitude, avec leur cortège riche en espèces, telle la sanguisorbe officinale. Dans une moindre superficie, mais possédant le statut d'habitat prioritaire, le site accueille aussi des nardaies enrichies par la présence de l'orchis tacheté. Juxta l'une de ces zones, une prairie relevant du Molinion caeruleae existe encore et offre une station pour la rare laiche blonde.

L'intégralité, avec sa variété et sa richesse, constitue également des milieux de nourrissage et ou de reproduction pour un certain nombre d'espèces animales, comme la cigogne noire, le milan royal, le cuivré de la bistorte, la pie-grièche écorcheur, le pic noir, le chabot, la lamproie de Planer, ...

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9110	48,72 ha	B	
6520	13,67 ha	B	
6510	5,04 ha	C	
91E0*	3,80 ha	C	UG 7
3260	3,51 ha	C	
6430	2,36 ha	C	
6230*	1,80 ha	C	UG 2
4030	0,42 ha	C	
6410	0,18 ha	C	
3130	0,06 ha	C	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire; "-" : donnée non disponible

3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoëto-Nanojuncetea

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6230* : Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

6410 : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou et argilo-limoneux (Molinion caeruleae)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

6520 : Prairies de fauche de montagne

9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum

91E0* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population				EC
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
1096	Lampetra planeri	Lamproie de Planer	P				C
1163	Cottus gobio	Chabot	P				C
1337	Castor fiber	Castor d’Europe	P				C
1355	Lutra lutra	Loutre d’Europe	P				B
4038	Lycaena helle	Cuivré de la bistorte	20-200 i				B
A030	Ciconia nigra	Cigogne noire		1 p			-
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		1 p			-
A074	Milvus milvus	Milan royal	2-3 p				-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	1 p				-
A338	Lanius collurio	Pie-grièche écor- cheur		1-3 p			-

Légende : P = présence; p = couple; i = individu; EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; vis. : visiteur; occ. : occasionnel; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} décembre 2016 de désignation du site Natura 2000 BE33058 - "Vallée du Medemberbach".

Namur, le 1^{er} décembre 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Aéroports, délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN